

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DEUXIEME REUNION DU SOUS COMITE SCIENTIFIQUE DE LA COREP
Hôtel Bano Palace, DOUALA (Cameroun), les 20 et 21 décembre 2017

RAPPORT FINAL

Commission Régionale des
Pêches du Golfe de Guinée.



COREP



Comisión Regional de
Pesca del Golfo de Guinea.



Organisation Intergouvernementale
(Institution Spécialisée de la CEEAC)

— II^{ème} RÉUNION DU SOUS COMITE SCIENTIFIQUE —

HÔTEL BANO PALACE

Regional Fisheries
Commission of Gulf of Guinea.

Comissão Regional
das Pescas do Golfo da Guiné.



DOUALA (CAMEROUN), DU 20 AU 21 DÉCEMBRE 2017



INTRODUCTION

1. La Deuxième Réunion du Sous-comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue les 20 et 21 décembre 2017, à l'hôtel Bano Palace de Douala en République du Cameroun.
2. La réunion a connu la participation effective des représentants de la République du Cameroun, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, de la République Gabonaise, de la République de Guinée Equatoriale et de la République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe.
3. Ont aussi pris part à la réunion le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ainsi que les Coordonnateurs Nationaux du projet FAO-COREP (TCP/SFC/3501 : Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale) de la République du Cameroun, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, de la République Gabonaise, de la République de Guinée Equatoriale et de la République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe.
4. La République d'Angola n'était pas représentée à ladite réunion
5. La liste des participants est jointe en annexe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

6. La cérémonie d'ouverture de cette réunion a été marquée par deux allocutions prononcées respectivement par Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP et Dr. BELAL EMMA, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, Président du Comité Technique, Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP.
7. Le Secrétaire Exécutif de la COREP a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour avoir répondu à l'invitation du Secrétariat Exécutif en effectuant ce déplacement de Douala. Ensuite, il a remercié les Hautes Autorités de la République du Cameroun, le Gouvernement ainsi que le peuple camerounais pour avoir accepté la tenue de cette réunion à Douala.
8. Il a demandé qu'une attention particulière soit accordée aux points inscrits à l'ordre du jour.
9. Il a relevé les insuffisances des systèmes nationaux de collecte des données statistiques des pêches ainsi que l'absence d'un système régional d'échange et de partage de données et informations sur la pêche et l'aquaculture.
10. A cet effet, il a interpellé les membres du Sous-Comité Scientifique à jouer pleinement leur rôle aux côtés des institutions nationales, régionales, continentales et internationales en charge du secteur des pêches et de l'aquaculture.
11. Pour terminer, il a, au nom du Président en exercice de la COREP, renouvelé sa gratitude aux participants et souhaité plein succès aux travaux.



12. Dans son discours d'ouverture, **Dr BELAL EMMA** a, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre, souhaité aux participants une chaleureuse bienvenue au Cameroun et un agréable séjour à Douala.
13. Il a également rappelé que, conformément à l'article 3 de la Décision n° 005/DEC/COM/13 du 23 février 2013 portant attributions, fonctionnement et composition du Sous-Comité Scientifique de la COREP, cet organe est chargé d'émettre des avis et recommandations au Secrétariat Exécutif et au Comité Technique sur les questions scientifiques et techniques.
14. Le Représentant du Ministre a, par ailleurs, précisé que cette deuxième réunion se tient un an après la clôture du *Projet TCP/SFC/3501* FAO-COREP « *Renforcement de la collecte des données de pêche en Afrique Centrale* » qui a permis de renforcer les systèmes nationaux de collecte des données et d'information des pêches et de développer un Système d'Information des Pêches et d'Aquaculture sous régional (COREP-SIPA).
15. Parmi les recommandations de l'atelier de clôture du projet, a-t-il poursuivi, figure notamment la mise en place et l'opérationnalisation, au sein du Sous-Comité Scientifique, d'un Groupe de Travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture.
16. Enfin, il a remercié, au nom des Etats Membres de la COREP, la FAO pour l'appui qu'elle n'a cessé d'apporter à la COREP et ses Etats Membres, avant de déclarer ouverts les travaux de la deuxième réunion du Sous-Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

II.1. Election du Bureau

17. Les travaux proprement dits ont démarré par l'élection du Bureau du Sous-Comité Scientifique pour les deux prochaines années.
18. Ainsi, conformément aux articles 17 et 18 du Règlement Intérieur du Sous-Comité Scientifique, il est composé comme suit :
 - Président : République Démocratique de São Tomé e Príncipe;
 - Vice Président : République Gabonaise;
 - Rapporteurs : République du Congo et République Démocratique du Congo.
19. Le Secrétariat Exécutif est chargé d'assurer le Secrétariat du Sous-Comité Scientifique et d'assister le Bureau.

II.2. Adoption de l'ordre du jour

20. Le projet d'ordre du jour soumis à l'approbation des participants a été adopté sans amendements.



II.3. Présentations

21. Les participants ont suivi les présentations ci-après pour information :

- Principaux textes régissant la COREP et principales activités de la COREP (par Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP) ;
- L'Agenda 2063 ou Aspirations de l'Union Africaine (par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation) ;
- La Stratégie Pan africaine sur la collecte, l'analyse et la dissémination des données de pêche et d'aquaculture (par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation);
- Le Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale ou COREP-SIPA (par Monsieur Austen MOUITY, Agent chargé du Service Information et Communication) ;
- Les Statistiques globales de pêche et d'aquaculture de la FAO (par Monsieur Lionel KINADJIAN);
- Bref rappel des résultats du TCP/SFC/3051 et des actions de consolidation des acquis du projet (par Monsieur Lionel KINADJIAN);
- Les résultats des travaux de la dernière réunion du Groupe de Travail/COPACE sur les démersaux/zone sud (par Monsieur Lionel KINADJIAN);
- L'Agenda 2030, soit les Objectifs de Développement Durable ou ODD des Nations Unies (par Monsieur Lionel KINADJIAN).

II.4. Exercices pratiques de consolidation des bases de données sous-régionales des pêches.

22. Dans le cadre des exercices pratiques sur l'exploitation de la base de données sous-régionale, les coordonnateurs nationaux ont suivi la présentation faite par le responsable communication de la COREP. Celle-ci a été développée sous deux modules différents à savoir :

- La version Access sous laquelle se fait l'importation des données par pays afin de garantir sa mise à jour. Celle-ci permet entre autre l'observation des rapports élaborés sous forme de tableaux ;
- La version Web, plus souple en matière de navigation dans laquelle il est plus aisé de consulter les données transmises selon une série de requêtes élaborées dont les paramètres peuvent être définis par l'utilisateur. Cette version présente l'avantage de pouvoir



consulter l'ensemble des informations statistiques sous forme de graphiques évolutifs ou comparatifs.

II.5. Travaux en groupes

23. Les participants ont été subdivisés en deux groupes de travail, l'un comprenant les Coordonnateurs Nationaux et l'autre les Membres du Sous-Comité Scientifique.
24. Les Coordonnateurs Nationaux ont examiné le projet des TDRs et élaboré le programme de travail du Groupe Ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture.
25. Les Membres du Sous-Comité Scientifique ont élaboré leur programme de travail en s'appuyant sur le Plan d'Action Stratégique 2016-2020 de la COREP (PAS II).

II.6. Restitution des travaux en groupes

26. Les groupes ont présenté les résultats de leurs travaux en plénière. Au terme des échanges et débats, les documents examinés par les deux groupes ont été adoptés.
27. Par ailleurs, un an après la clôture du projet « TCP/SFC/3501 » FAO-COREP, les participants ont été informés d'un certain nombre de problèmes rencontrés au cours la mise en œuvre des activités post-projet dans certains Etats Membres, notamment :
 - L'instabilité du personnel formé à la collecte et au traitement des données statistiques des pêches (enquêteurs et agents chargés du traitement et analyse des données statistiques) dans le cadre du projet;
 - La mauvaise gestion des équipements mis à la disposition des Etats par le projet « TCP/SFC/3501 » FAO-COREP, en particulier le cas de la République du Congo ;
 - L'insuffisance des moyens logistiques et financiers mis à la disposition des services en charge des statistiques dans les Etats Membres.
28. Après débats et délibération, le Sous-Comité Scientifique a donné mandat au Secrétariat Exécutif de se rapprocher de l'Autorité Ministérielle de la République du Congo pour faire la lumière sur la gestion des équipements mis à la disposition de la République du Congo par le projet « TCP/SFC/3501 » FAO-COREP.

II.6. Adoption des conclusions de la réunion

29. Il a donc été retenu comme recommandations :

- le renforcement des capacités en matière d'administration des bases de données pour l'ensemble des Etats au cours de l'année 2018;
- la migration des bases de données « ACCESS » vers une plateforme Web développée par la COREP au cours de l'année 2018 pour les Etats ayant adopté Artfish ouvert comme outil de gestion ;



- l'harmonisation des bases de données pour l'ensemble des pays de la COREP au cours des deux prochaines années, tenant compte des projets particuliers de la Guinée-Equatoriale et de l'Angola.

III. ADOPTION DU RAPPORT

30. A l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté le rapport de la Deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique.

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

31. La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur BELAL Emma, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, au nom du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP.

Fait à Douala, le 21 Décembre 2017

Les Rapporteurs

Le Président

Pour la République du Congo,




Tite Romuald AKENZE

Graciano do ESPIRITO COSTA



Pour la République Démocratique du Congo,



Claude RUHIMBASA LUGABA



LISTE DES ANNEXES :

- ANNEXE I : Ordre du jour et programme de la réunion
- ANNEXE II : Projet de Décision portant création et fonctionnement du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture
- ANNEXE III : Projet de Programme de travail du Sous-Comité Scientifique de la COREP
- ANNEXE IV : Projet de Programme de travail du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture
- ANNEXE V : Allocution du Secrétaire Exécutif de la COREP
- ANNEXE VI : Discours d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun
- ANNEXE VII : Liste des participants.



**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

ANNEXE I

DEUXIEME REUNION DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE

=DOUALA (CAMEROUN), 20-21 DECEMBRE 2017=

ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME DE LA REUNION

ORDRE DU JOUR

- 1. Cérémonie d'ouverture**
- 2. Election du bureau**
 - **Un Président**
 - **Un Vice-Président**
 - **Deux Rapporteurs**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Présentations pour information** (Secrétariat Exécutif de la COREP et FAO) sur :
 - **Les principaux Textes régissant la COREP et les principales Activités de la COREP ;**
 - **Les principales Stratégies des partenaires en matière des statistiques des pêches.**
- 5. Exercices pratiques de consolidation de la base de données sous-régionale des pêches** (animation par le Chargé d'Information/Communication de la COREP)
- 6. Travaux en groupes**
 - **Groupe 1 : Membres du Sous-Comité Scientifique (élaboration du Programme de travail) ;**
 - **Groupe 2 : Coordonnateurs Nationaux du projet TCP/SFC/3501 FAO-COREP (examen du projet des TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture, élaboration du Programme de travail).**
- 7. Examen et adoption de :**
 - **Projet des TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture ;**
 - **Manuel d'utilisation de l'application de la base de données sous-régionale ;**
 - **Programmes de travail du Sous-Comité Scientifique et du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture ;**
 - **Projets des recommandations et des actes.**
- 8. Divers**
- 9. Adoption du rapport de la Deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique**
- 10. Cérémonie de clôture**



PROGRAMME DE LA REUNION

Accueil

1^{ÈRE} JOURNÉE (MERCREDI, 20 DECEMBRE 2017)

Enregistrement des participants (8 h00)

Cérémonie d'ouverture (9 h00)

- 0. Mot introductif du Secrétariat Exécutif**
- 1. Allocution de bienvenue du Secrétaire Exécutif**
- 2. Discours d'ouverture du Représentant du Ministre chargé de la Pêche et de l'Aquaculture du pays hôte ou de son Représentant.**

Pause café (9 h30)

Début des travaux (10 h00)

- 3. Election du bureau**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Présentations pour information** (Secrétariat Exécutif de la COREP et FAO) sur :
 - **Les principaux Textes régissant la COREP et les principales Activités de la COREP** (Secrétariat Exécutif de la COREP) :
 - Principaux textes régissant la COREP ;
 - Principales Activités de la COREP ;
 - L'agenda 2063 (Aspirations de l'Union Africaine) ;
 - La Stratégie Pan africaine sur la collecte, l'analyse et la dissémination des données de pêche et d'aquaculture ;
 - Le protocole d'échange d'information (COREP-SIPA).
 - **Les principales Stratégies des partenaires en matière des statistiques des pêches** (FAO).
 - Les Statistiques globales de pêche et d'aquaculture de la FAO ;
 - Bref rappel des résultats du TCP/SFC/3051 et des actions de consolidation des acquis du projet ;
 - Les résultats des travaux de la dernière réunion du Groupe de Travail/COPACE sur les démersaux (zone sud) ;
 - L'agenda 2030 (Objectifs de Développement Durable ou ODD des Nations Unies).

Pause (13 h00-14h00)



Reprise des travaux (14 h00)

- 6. Exercices pratiques de consolidation de la base de données sous-régionale des pêches**
(animation par le Chargé d'Information/Communication de la COREP)

Pause café (16 h00-16 h15)

7. Travaux en groupes

- **Groupe 1 : Membres du Sous-Comité Scientifique (élaboration du Programme de travail) ;**
- **Groupe 2 : Coordonnateurs Nationaux du projet TCP/SFC/3501 FAO-COREP (examen du projet des TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture, élaboration du Programme de travail).**

Suspension des travaux (17 h45)



2^{ÈME} JOURNÉE (JEUDI, 21 DECEMBRE 2017)

Reprise des travaux (9 h00)

8. Travaux en groupes (suite)

- **Groupe 1 : Membres du Sous-Comité Scientifique (élaboration du Programme de travail) ;**
- **Groupe 2 : Coordonnateurs Nationaux du projet TCP/SFC/3501 FAO-COREP (examen du projet des TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture, élaboration du Programme de travail).**

Pause café (10 h00-10 h15)

9. Restitution des travaux en groupes

10. Examen et adoption de :

- **Projet des TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture ;**
- **Manuel d'utilisation de l'application de la base de données sous-régionale ;**
- **Programmes de travail du Sous-Comité Scientifique et du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture ;**
- **Projets des recommandations et des actes.**

11. Divers

Pause (13 h15)

Reprise des travaux (14 h15)

12. Rédaction du projet de rapport (Bureau et Secrétariat de la Réunion)

Pause café (16 h30)

Reprise des travaux (17 h00)

13. Adoption du rapport de la Deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique

14. Cérémonie de clôture



**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

**DECISION N°001/DEC/COM/18
PORTANT CREATION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL AD HOC
SUR LES STATISTIQUES DE PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AU SEIN DU SOUS
COMITE SCIENTIFIQUE DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE
DE GUINEE (COREP)**

LE PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée signée le 08 mai 2009, notamment en ses articles 3 et 6 ;

Vu l'Accord de liaison entre la CEEAC et la COREP signé à Libreville le 17 septembre 2015, notamment en son article 10 ;

Vu la Décision N°005/DEC/COM/13 du 23 février 2013 portant attributions, fonctionnement et composition du Sous-Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, notamment en ses articles 3 et 9 ;

Vu la Décision N°019/DEC/COM/16 du 07 octobre 2016 portant adoption du règlement intérieur du Sous-Comité Scientifique de la COREP, notamment en son article 7 ;

Vu la Décision N°012/DEC/COM/16 du 07 octobre 2016 portant adoption de l'Observatoire Économique Régional de la Pêche ;

Vu la Décision N°014/DEC/COM/16 du 07 octobre 2016 portant adoption du Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale ;

Considérant les dispositions de la stratégie panafricaine sur l'amélioration de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données sur la pêche et l'aquaculture ;

Vu la Décision N°005/DEC/COM/16 du 07 octobre 2016 portant adoption du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Vu les Conclusions de l'Atelier régional de clôture du projet FAO-COREP (TCP/SFC/3501) sur le renforcement de collecte des données des pêches en Afrique Centrale, tenu à Douala du 23 et 25 novembre 2016 ;

Vu les Conclusions de la 2^{ème} Réunion du Sous-Comité Scientifique tenue à Douala en République du Cameroun, les 20 et 21 décembre 2017 ;

DECIDE :

TITRE I : DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1er : Est créé, au sein du Sous-Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, un groupe de travail thématique dénommé « *Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture* » en abrégé *GTSPA-COREP*.

TITRE II : DES ATTRIBUTIONS

Article 2 : Le Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture est mis en place pour fournir l'assistance nécessaire aux membres du Sous-Comité Scientifique en matière d'amélioration des systèmes de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données et des



informations relatives aux pêches et à l'aquaculture dans la région de la COREP, tant au niveau national qu'au niveau sous-régional .

Article 3 : Les données et informations doivent couvrir les domaines ci-après:

- Les pêches artisanales maritimes ;
- Les pêches continentales ;
- Les pêches industrielles et semi-industrielles ;
- Les pêches sportives ;
- Les pêches ornementales ;
- L'aquaculture ;
- Les activités connexes à la pêche et à l'aquaculture ;

Article 4 : Dans l'objectif de renforcer les capacités en vue de l'amélioration des statistiques des pêches et de l'aquaculture au sein de la COREP, le Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture est chargé de :

- Contribuer à la mise en place d'un réseau sous-régional, dans l'espace COREP, pour l'échange d'informations et de données sur les pêches et l'aquaculture ;
- Proposer des méthodologies en vue d'harmoniser les systèmes nationaux des Etats Membres de la COREP, en matière de collecte, de traitement et d'analyse des statistiques et informations relatives aux pêches et à l'aquaculture ;
- Contribuer à l'établissement des normes de qualité, les définitions des concepts et la classification pour les statistiques des pêches et de l'aquaculture, en s'appuyant sur les normes internationales et régionales, compatibles avec les systèmes nationaux harmonisés ;
- S'assurer de la compatibilité des données statistiques et des informations relatives aux pêches et à l'aquaculture avec celles des autres organisations et institutions nationales, régionales et internationales ;
- Assurer la complémentarité et la compatibilité avec les autres systèmes nationaux et internationaux traitant les données statistiques et les informations relatives aux pêches et à l'aquaculture, en maintenant une collaboration active avec les institutions concernées ;
- Identifier et établir les meilleurs moyens pour les échanges d'informations aux niveaux régional et international ;
- Communiquer à la Commission, l'établissement de tout nouveau système d'information sur les pêches et l'aquaculture, au niveau sous-régional ;
- Analyser les informations sur les pêches artisanales et industrielles aux niveaux national et sous-régional, pour la formulation des politiques et l'élaboration des critères de gestion ;
- Identifier et rectifier les sources d'erreur dans la collecte et le traitement des données ;
- Proposer des méthodologies en vue d'évaluer l'importance du secteur des pêches et de l'aquaculture dans l'économie nationale, sa contribution à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la collecte des données sur les indicateurs environnementaux, techniques, économiques et sociaux au niveau sous-régional, pour atteindre un développement durable du secteur des pêches ;
- Collaborer et coopérer avec les groupes de travail du COPACE et notamment celui sur les pêches artisanales pour l'application des recommandations du groupe de travail aux niveaux national et sous-régional ;
- Collaborer et coopérer avec les groupes de travail des autres institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales dans le but d'harmoniser toutes les phases de la collecte et du traitement des données sur les pêches et l'aquaculture ;
- Examiner toute question relative aux statistiques et informations sur la pêche et l'aquaculture, soumise par le Comité Technique, le Sous-Comité Scientifique ou le Secrétariat Exécutif ;



- Rassembler, contrôler et traiter les informations sur l'état et les tendances des statistiques de la pêche et de l'aquaculture ;
- Constituer les bases de données nationales et sous-régionales pour la présentation de l'information de la pêche et de l'aquaculture ;
- Mettre en place des systèmes de contrôle de la qualité de l'information à des fins de présentation et de cohérence.

TITRE III : DU FONCTIONNEMENT

Article 5 : (1) Le Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture se réunit une fois par an sur convocation du Secrétariat Exécutif de la COREP.

(2) Toutefois, le Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture peut se réunir chaque fois de besoin.

(3) Le Président du Sous-Comité Scientifique peut aussi soumettre, pour avis au Secrétariat Exécutif, la convocation d'une réunion du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture.

Article 6 : (1) Les réunions du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture se tiennent dans l'un des pays membres de la COREP.

(2) Les réunions du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture sont sanctionnées par un rapport technique détaillé que le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée soumet aux membres du Sous-Comité Scientifique.

TITRE IV : DE LA COMPOSITION

Article 7 : (1) Le Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture est composé des responsables nationaux des services chargés des statistiques des pêches et de l'aquaculture des Etats membres de la COREP, à raison d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par Etat.

(2) Pour chaque Etat, le membre titulaire et le membre suppléant du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture sont désignés par le Ministre en charge de la pêche et de l'aquaculture.

Article 8 : (1) Le Bureau du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture est désigné parmi les membres du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture réunis en session ordinaire. Il est composé d'un (1) Président, d'un (1) Vice Président et de deux (2) Rapporteurs.

(2) Le Bureau du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture a un mandat de deux ans.

(3) La Présidence du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture est occupée par rotation par l'un des pays membres pour un mandat de deux ans renouvelable une fois.

Article 9 : Le Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture dispose en son sein, le cas échéant, des équipes thématiques dont les responsables sont choisis parmi les membres.



TITRE V : DES DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES

Article 10 : (1) Les fonctions de membre du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée sont gratuites.
(2) Toutefois, elles donnent droit au paiement des frais de session, et au remboursement des frais connexes.

Article 11 : Les frais de fonctionnement du Groupe de Travail ad hoc sur les Statistiques des Pêches et de l'Aquaculture sont à la charge du budget du Secrétariat Exécutif.

Article 12 : Les Présidents du Comité Technique et du Sous-Comité Scientifique ainsi que le Secrétaire Exécutif veillent, chacun en ce qui le concerne, à la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports techniques du Groupe de Travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture.

Article 13 : La présente décision sera traduite dans les langues officielles des Etats – parties à savoir : l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais, les quatre (04) textes faisant foi.

Article 14 : La présente décision qui entre en vigueur dès sa signature, sera exécutoire de plein droit dans les Etats Membres et sera publiée au Journal Officiel de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

Fait à Yaoundé, le

Pour le Conseil des Ministres
Le Président en exercice

Dr TAIGA-



ANNEXE III
PROGRAMME DE TRAVAIL DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE (2018-2020)

Axes stratégiques	Composantes Domaine d'intervention	Objectifs	Activités/Actions	Responsables	Partenaires	Indicateurs de performance	Périodes		
							2018	2019	2020
Amélioration de la connaissance sur les ressources exploitées, l'environnement aquatique et le secteur pêche et aquaculture en Afrique Centrale	Recherche halieutique (biologie, environnement et socio économie)	Formuler des recommandations sur les politiques et procédures qui régissent la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données sur les pêches et l'aquaculture	Mise en œuvre d'une banque des données (observatoire des pêches)	SE/SCS/GT		La banque des données est disponible et opérationnelle		X	
			mise en œuvre d'un réseau d'information et de moyens de communication	SCS/GT		Les informations sont disponibles	X		
		Faciliter l'échange entre scientifiques et l'examen critique des informations concernant la recherche halieutique et le fonctionnement des pêcheries et de l'aquaculture dans les domaines d'intérêt de la COREP	Diffusion des résultats innovants publiés par des chercheurs de la sous-région	SE/SCS		Les publications sont disponibles	X	X	X
			Actualisation de l'étude sur l'évaluation de la recherche halieutique et aquacole dans les pays de la COREP (synthèse régionale)	SCS		L'étude est actualisée et disponible	X		
			Publication d'un annuaire d'experts, chercheurs et scientifiques de la sous-région par discipline et spécialisation	SE/SCS		L'annuaire est disponible	X		

			Participation dans les campagnes d'évaluation des stocks : recherche de fonds et accompagnement des bateaux de recherche (Mise en place d'une stratégie pour la mise en disposition d'un navire de recherche (mutualisation des moyens))	SCS/SE/Etats Membres	FAO Projet NANSEN ANGOLA	Les rapports des campagnes sont disponibles	X	X	X
		Evaluer l'état des stocks se trouvant dans la région de la COREP ainsi que les effets probables d'un nouvel effort de pêche et de différents modes et intensités de pêche, et faire rapport au Conseil technique à ce sujet	Organiser des réunions du SCS sur les stocks de la zone COREP, en particulier les stocks partagés	SCS	FAO Projet NANSEN		X	X	X
			Organisation des réunions statutaires du SCS	SCS			X	X	X
Amélioration de la gouvernance régionale du secteur pêche et aquaculture	Promotion de l'approche écosystémique dans la gestion des pêcheries	Elaborer et coordonner des programmes de recherche coopérative auxquels sont associés des membres de la COREP, à l'appui de l'aménagement des pêcheries et l'aquaculture	Diffusion des programmes de recherche des différents centres de recherches de la sous-région	SE/SCS		Les programmes de recherche sont diffusés		X	X
			Elaboration d'un plan d'aménagement régional des pêcheries (petits pélagiques et démersaux)	SCS/SE	FAO Projet EAF-NANSEN	Les plans d'aménagement sont disponibles	X	X	X
			Actualisation de l'étude sur le développement et l'aménagement des pêcheries continentales et de l'aquaculture dans les pays de la COREP	SCS		L'étude est actualisée et disponible	X	X	
			Suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement	SCS		Les rapports de suivi sont disponibles	X	X	X

			Elaboration de programmes de recherches sur les stocks transfrontaliers	SCS		Le programme est disponible		X	X
			Renforcement des capacités des observateurs à bord	SCS	UA-BIRA	Les observateurs sont formés (nombre de personne)		X	
			Elaboration d'un cadre réglementaire aux mesures SCS et VMS	SE/SCS		Le cadre réglementaire est disponible	X	X	X
			Elaboration des registres nationaux et d'un registre sous - régional des navires de pêche	SE/SCS	COMHAFAT	Le registre des navires est disponible	X	X	
				SE/SCS		La stratégie est disponible		X	X
			Planifier les réunions du SCS avec celles du COPACE et les budgétiser	SE /Comité Technique /SCS	FAO	Le calendrier des réunions est disponible		X	X
			Elaboration d'un mécanisme de gestion durable et de développement de l'aquaculture	SCS		Les plans de gestion sont disponibles et implémentés		X	
			Poursuite du renforcement des capacités des agents chargés des statistiques des pêches et de l'aquaculture et renforcement des	SCS			X		

Le Sous-Comité Scientifique compte mener ses activités à travers la tenue :

- Des réunions statutaires (annuelles) ;
- Et par échange électronique (mail).

RECOMMANDATIONS

Un an après la clôture du projet FAO-COREP «TCP/SFC/3501 » un certain nombre de problèmes ont été observés dans certains états, notamment :

- dans le suivi du personnel formé à la collecte et au traitement des données statistiques de pêche (enquêteurs, et agents de traitement et analyse) dont la stabilité des responsabilités identifiées dans le cadre du projet n'apas été garantie ;
- dans le cas particulier du Congo, celui de la disparition de la base de données élaborée à cet effet ainsi que des tablettes utilisées comme support de collecte sur le terrain, liés au départ du Coordonnateur National en la personne de Monsieur Malonga Jean Omer.

Il a donc été retenu comme recommandations :

- 1) le renforcement des capacités en matière d'administration des bases de données pour l'ensemble des états avec l'appui de la COREP au cours de l'année 2018 ;
- 2) la migration des bases de données Accès vers une plateforme Web développé par la COREP au cours de l'année 2018 pour les états ayant adoptés Artfish ouvert comme outil de gestion.
- 3) l'uniformisation des bases de données de l'ensemble des pays de la COREP, notamment pour ce qui est de la Guinée-Equatoriale et de l'Angola au cours des deux prochaines années avenir ;

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE
« Institution spécialisée de la CEEAC »

ANNEXE V

DEUXIEME REUNION DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE

Allocution de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la
COREP

Douala (Cameroun), 20 décembre 2017



- Monsieur le Représentant du Ministre de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP ;
- Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l’Afrique Centrale ;
- Monsieur le Président du Comité Technique de la COREP ;
- Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;
- Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs Nationaux du projet FAO – COREP (TCP/SFC/3501) ;
- Distingués invités en vos rangs et qualités ;
- Mesdames et Messieurs,

A cette occasion solennelle de la cérémonie d’ouverture des travaux de la Deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), au nom de Docteur TAÏGA, Ministre de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun, Président en exercice de la COREP et en mon nom propre, l’honneur m’échoit de souhaiter à vous tous la bienvenue et vous remercier pour avoir accepté de répondre à notre invitation en effectuant ce déplacement de Douala.

Qu’il me soit permis de transmettre, au nom du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP, nos sincères remerciements aux Hautes Autorités de la République du Cameroun, au Gouvernement et au peuple camerounais pour avoir accepté que notre atelier se tienne à Douala.

- Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;

En vous accueillant ce jour, en tant qu’organe à part entière de la COREP, le souci primordial qui nous anime est d’abord de partager avec vous les réalités de notre Organisation. En d’autres termes, il s’agira de profiter de cette occasion pour vous décrire les contours de notre Institution, des origines à nos jours.

Toutefois, la présentation de la situation générale de la COREP n’a été envisagée qu’à titre d’information de sorte qu’elle ne sera pas soumise aux débats.

- Mesdames et Messieurs Membres du Sous-Comité Scientifique ;

Au nombre des points inscrits à l’ordre du jour provisoire, une attention particulière sera accordée aux points ci-après :

- l’élaboration des Programmes de travail du Sous-Comité Scientifique et du Groupe de travail ad hoc ;
- l’examen du projet des TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l’aquaculture ;
- l’examen et l’élaboration en plénière des rapports des deux Groupes ;
- les exercices pratiques de consolidation de la base de données sous-régionale des pêches ;
- la formulation des Recommandations et des Actes, en guise de conclusion de nos travaux.

Cependant, cet ordre du jour met un accent particulier sur le projet des « TDRs du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques », une occasion qui vous est offerte pour statuer sur le rôle qui vous sera dévolu dorénavant à ce groupe thématique au sein du Sous-Comité Scientifique.

En outre, les programmes de travail du Sous-Comité Scientifique et du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l’aquaculture constituent le point central de cet ordre du jour.



- Monsieur le Représentant du Président en exercice de la COREP ;
- Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, il ne fait l'ombre d'aucun doute sur le rôle multiple que joue le secteur des pêches dans l'économie des Etats Parties de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, notamment par :

- sa contribution à la sécurité alimentaire ;
- sa participation à la lutte contre la pauvreté ;
- le fait que le poisson est la principale source de protéines d'origine animale ;
- son apport en devises étrangères ;
- les possibilités liées à la création de richesse et d'emplois durables.

Au regard de ce qui précède, l'Afrique Centrale ne devrait pas continuer à se complaire dans sa situation actuelle d'insuffisances, de faiblesse et, pire encore, d'inexistence de structures en matière de recherche halieutique et aquacole. A cela s'ajoute les insuffisances des systèmes nationaux de collecte des données statistiques des pêches ainsi que l'absence d'un système régional d'échange et de partage de données et informations sur la pêche et l'aquaculture.

A ce propos, Mesdames et Messieurs Membres du Sous-Comité Scientifique, vous êtes donc interpellés à jouer pleinement votre rôle aux côtés des Institutions nationales, régionales, continentales et internationales en charge du secteur des pêches et de l'aquaculture afin de contribuer à solutionner au mieux les manquements dûment constatés dans la sous-région.

Vous êtes aussi appelés à formuler, chaque fois de besoin, des propositions concrètes à l'endroit du Secrétariat Exécutif et du Comité Technique pour que soit assurée, au mieux, la gestion durable du secteur, et partant, des ressources halieutiques maritimes et continentales.

Ici et maintenant, je me dois de remercier la FAO pour son appui à la COREP aux fins de matérialiser l'institutionnalisation du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture ainsi que le renforcement / développement du système régional d'information, COREP-SIPA, tel que recommandé par l'Atelier de clôture du Projet FAO-COREP/TCP/SFC/3501 « *Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale* ».

Pour terminer, permettez-moi, au nom du Secrétariat Exécutif de la COREP, de vous renouveler, une fois de plus, notre gratitude pour votre savoir-faire et votre professionnalisme afin que cette deuxième réunion du Sous-Comité Scientifique soit fructueuse au grand bonheur des pays de la zone COREP, en particulier, et de toute l'Afrique Centrale, en général.

Enfin, qu'il me soit aussi permis de souhaiter à tous au nom du Président en exercice et en mon nom propre, un agréable séjour dans cette belle capitale économique de la République du Cameroun, tout en sollicitant votre indulgence pour quelques insuffisances que vous auriez pu constater depuis votre arrivée à Douala.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.

Vive la coopération FAO – COREP

Je vous remercie.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

GENERAL SECRETARIAT

ANNEXE VI

2^{ème} REUNION DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE (COREP)

**DISCOURS D'OUVERTURE DU REPRESENTANT DU MINISTRE
DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,
PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COREP**

Douala (Cameroun), 20-21 décembre 2017

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;

Messieurs les Coordonnateurs nationaux du Projet TCP /SFC/3501 FAO-COREP ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi un grand honneur et un agréable devoir de procéder, ce jour, au nom du **Dr TAIGA**, Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Président en exercice de la COREP, à l'ouverture de la deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Je voudrais tout d'abord, vous souhaiter une chaleureuse bienvenue au Cameroun et un agréable séjour à Douala.

Permettez-moi ensuite de remercier très sincèrement **Monsieur Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP pour le choix porté sur le Cameroun, pour abriter cette 2^{ème} réunion du Sous-Comité Scientifique.

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;

Messieurs les Coordonnateurs nationaux du Projet TCP /SFC/3501 FAO-COREP ;

Mesdames et Messieurs ;

Conformément à l'article 3 de la Décision n°005/DEC/COM/13 du 23 février 2013 portant attributions, fonctionnement et composition du Sous-Comité Scientifique de la COREP, cet organe, placé sous la tutelle du Secrétariat Exécutif, est chargé d'émettre des avis ou des recommandations au Secrétariat Exécutif et au Comité Technique sur les questions scientifiques et techniques définies dans la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée, notamment sur l'état des connaissances et d'échange d'informations et les statistiques des pêches. Il dispose, en son sein, des groupes thématiques et de travail.

Aussi, la présente réunion s'inscrit dans un contexte particulier. En effet, elle se tient pratiquement un an après la clôture du *Projet TCP/SFC/3501 « Renforcement de collecte de données de pêche en Afrique Centrale »* FAO-COREP.

Cet important projet, faut-il le rappeler, a été mis en œuvre de 2014 à 2016 avec l'appui de la FAO. Il a permis de renforcer les systèmes nationaux de collecte de données et d'informations des pêches et de développer un Système d'Information des Pêches et de l'Aquaculture sous régional (COREP-SIPA), à travers la création d'une base de données sous-régionale des pêches maritimes artisanales et d'un protocole d'échange d'informations entre la COREP et ses Etats Membres.

Par ailleurs, au cours de l'atelier de clôture dudit Projet, organisé en novembre 2016 dans cette même ville de Douala, plusieurs actions ont été identifiées et des recommandations ont été formulées, pour renforcer à court terme les résultats et consolider les acquis obtenus.

Parmi ces recommandations, figure notamment la mise en place et l'opérationnalisation, au sein du Sous-Comité Scientifique, d'un Groupe de Travail ad hoc sur les statistiques des pêches.

Mesdames et Messieurs les Membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;

Messieurs les Coordonnateurs nationaux du Projet TCP /SFC/3501 FAO-COREP ;

Au cours de vos travaux qui vont durer deux jours, vous serez tout d'abord informés sur les principaux textes régissant la COREP et les principales activités menées par le Secrétariat Exécutif dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Stratégique 2016-2020, ainsi que sur les principales stratégies des partenaires en matière des statistiques des pêches.

Vous allez ensuite échanger sur les Termes de référence du Groupe de Travail ad hoc sur les statistiques de pêche et de l'aquaculture puis les adopter et élaborer et adopter le programme de travail de votre Sous-Comité ainsi que celui du Groupe de Travail ad hoc.

Vous êtes également appelés à consolider la base de données sous-régionale COREP-SIPA et à valider le manuel d'utilisation de l'application de ladite base.

Comme vous pouvez le constater, La tâche qui vous incombe est ardue. Mais, connaissant votre engagement et votre sérieux, je ne doute pas un seul instant que vous parviendrez aux résultats attendus de vous.

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;

Messieurs les Coordonnateurs nationaux du Projet TCP /SFC/3501 FAO-COREP ;

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi de vous rappeler, pour m'en réjouir, que cette réunion est organisée dans le cadre du *Protocole d'Accord pour la fourniture des services en appui au renforcement de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données de pêche en Afrique Centrale*, signé entre la FAO et la COREP le 09 novembre 2017 à Libreville.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier, au nom des Etats Membres de la COREP, la FAO pour l'appui qu'elle n'a cessé d'apporter à notre Institution et tous nos partenaires techniques et financiers, tout en réitérant mon souhait de voir cette coopération se renforcer davantage.

Je voudrais à présent souhaiter plein succès à vos travaux et déclarer ouverte la deuxième Réunion du Sous-Comité Scientifique de la COREP.

Vive la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Vive la Coopération Régionale

Vive la coopération Internationale ;

Vive le Cameroun et son Illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA.

Je

vous

remercie.

ANNEXE VII

DEUXIEME REUNION
DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE

Douala, les 20 et 21 décembre 2017

Liste des participants

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
1	Claude RUHIMBASA L.	Membre du Sous-Comité Scientifique RDC	Tél : +243 0999941878 Email : claude.ruhimbasa@gmail.com
2	Alain Basile MAHUNINA KITSWAKA	Coordonnateur National des statistiques RDC	Tél : +243 815188439 /847170004 Email : alainmahunina@gmail.com
3	Davy ANGUEKO	Membre du Sous-Comité Scientifique GABON	Tél : +241 06 53 48 86 Email : davyangueko@yahoo.fr , davyangueko83@gmail.com
4	Jean Edgard MIKOLO	Coordonnateur National des statistiques GABON	Tél : +241 02 80 51 72 Email : mickjed2002@yahoo.fr
5	Jeronimo Carlos OSA OSA	Membre du Sous-Comité Scientifique GUINEE EQUATORIALE	Tél : +240 222 687010 / 555 403917 Email : jeromeosaosa@hotmail.com
6	Farnecio TRILLO GONZALES	Coordonnateur National des statistiques GUINEE EQUATORIALE	Tél : +240 222 214787 Email : fideltrillo@yahoo.es
7	Graciano do ESPIRITO COSTA	Membre du Sous-Comité Scientifique SAO TOME E PRINCIPE	Tél : +239 9905909 Email : costaesprito7@yahoo.com.br
8	Ilair da CONCEIÇÃO	Coordonnateur National des statistiques SAO TOME E PRINCIPE	Tél : +239 9909315 Email : ilair1984@gmail.com
9	Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif COREP	Tél : +241 07 06 23 64 Email : essemile@yahoo.fr
10	Lionel KINADJIAN	Chargé des Pêches et Aquaculture FAO	Tél : +241 04 38 23 10 Email : Lionel.Kinadjian@fao.org
11	Dr. Emma BELAL	Président du Comité Technique CAMEROUN	Tél : +237 699595689 Email : belalemma@yahoo.fr
12	Tite Romuald AKENZE	Membre du Sous-Comité Scientifique CONGO	Tél : +242 05 569 1473 Email : akenze_tite@yahoo.fr
13	Charles NDONGANI	Coordonnateur National des statistiques CONGO	Tél : +242 06 958 7812 Email : charlesndongani@gmail.com
14	Dr Pierre Nolasque MEKE SOUNG	Membre du Sous-Comité Scientifique CAMEROUN	Tél : +237 699932553 / 679654620 Email : PierreMeke@gmail.com
15	Sébastien DJIENOUASSI	Coordonnateur National des statistiques CAMEROUN	Tél : +237 670839593 Email : djenouassi@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
16	Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur COREP	Tél : +241 07 38 34 01 / 05 86 26 12 Email : e.sabuni@corep-se.org issaske@yahoo.fr
17	Flore WORA	Administrateur COREP	Tél : +241 07 91 52 63 Email : wora.flore@yahoo.fr f.wora@corep-se.org
18	Austen MOUITY	Info / Com COREP	Tél : +241 02 92 57 36 Email : a.mouity@corep-se.org
19	Bernadeth AYITO NZE	Assistante COREP	Tél : +241 07 90 28 02 / 06 62 21 58 Email : b.ayito@corep-se.org a.bernadethp@gmail.com